

# Vernouillet recrute

## Un Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs (H/F)

Par voie de mutation, de détachement ou contractuelle  
à temps complet

Cadres d'emplois de la filière animation ou sportive (C ou B)

La Ville de VERNOUILLET en Eure-et-Loir, située à 1 heure de Paris, offre une réelle qualité de vie par son cadre agréable, son dynamisme culturel et éducatif grâce une organisation administrative très structurée comparable à des collectivités de taille supérieure.

VERNOUILLET qui connaît une évolution rapide de sa population depuis 50 ans, présente un haut potentiel en termes de qualité de service et de perspective de développement.

**Sous la responsabilité du Chef de Service Enfance - Jeunesse, le directeur d'A.C.M. (h/f) élabore et pilote le projet pédagogique concernant l'accueil des enfants ou des jeunes, en lien avec le projet éducatif. Il ou Elle organise et coordonne la mise en œuvre des activités qui en découlent, en veillant au respect du cadre réglementaire. Enfin, il ou elle encadre l'équipe d'animation.**

### Vos missions (liste non exhaustive) :

- ❖ **Piloter le fonctionnement de la structure et en définir les orientations pédagogiques :**
  - Concevoir avec son équipe le projet pédagogique, ainsi que le projet de fonctionnement de l'A.C.M. ;
  - Superviser la mise en œuvre des projets d'animation, en veillant à ce qu'ils respectent le rythme et le bien-être de l'enfant, ainsi que le cadre réglementaire ;
  - Organiser la logistique courante (repas, transports, prestations...);
  - Evaluer avec son équipe les actions mises en place, analyser et adapter les suites à donner ;
  - Concevoir et diffuser la programmation de l'A.C.M. ;
  - Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que le cadre réglementaire.
- ❖ **Encadrer et animer les équipes :**
  - Former l'équipe aux techniques d'animation, à la méthodologie de projets, conseiller, et encourager les évolutions ;
  - Elaborer et suivre les plannings des agents ;
  - Préparer et conduire les réunions d'équipe ;
  - Valoriser, coordonner et harmoniser les actions de chacun ;
  - Évaluation des agents qu'il ou elle encadre.
- ❖ **Assurer la gestion quotidienne du centre de loisirs (administrative et budgétaire, matérielle...) :**
  - Garantir la présence et la mise à jour des documents obligatoires ;
  - Se tenir informé des évolutions réglementaires liées à l'activité ;
  - Tenir à jour et à disposition de l'équipe les documents relatifs aux enfants/jeunes ;
  - Participer à l'élaboration du budget en identifiant les besoins de l'A.C.M. et en assurer la bonne exécution ;
  - Développer et pérenniser les partenariats (écoles, agglo, services de la ville, associations, institutions...).

### Votre profil :

Niveau 4 : titulaire d'un BPJEPS - expérience souhaitée

### Compétences :

- ⇒ Obligation de confidentialité et devoir de réserve - Sens du service public - Gestion rigoureuse d'une structure A.C.M. (missions, projet éducatif, structuration d'un A.C.M., valeurs et techniques de l'animation) - Connaissance de la réglementation des organismes de tutelle - Sens de l'organisation, capacité d'anticipation - Diplomatie, réserve et méthodes de management - Capacité d'adaptation et de remise en question - Maîtrise de l'outil informatique - Aisance rédactionnelle et conceptuelle - Permis B obligatoire.

### Conditions :

- Rémunération selon profil, diplôme(s) et expérience - Temps de travail annualisé - Horaires de travail atypiques et/ou grandes amplitudes - Disponibilité le soir (retard parent/réunions), et certains week-ends pour les évènements festifs - Mobilité dans d'autres structures selon les besoins du service.

Poste à pourvoir dès que possible.

Adresser votre candidature (CV détaillé, lettre de motivation, copie des diplômes) à Monsieur le Maire

Par courriel à : [recrutement@vernouillet28.fr](mailto:recrutement@vernouillet28.fr) ou

Par courrier : Mairie de Vernouillet – Esplanade du 8 Mai 1945 Maurice Legendre – 28500 VERNOUILLET